



PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BS – H0 (V)

Réf. : SEC-PREV217

Mise à jour : 01/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **PUBLIC**

Personnel ayant des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré, appelé à effectuer des interventions élémentaires en basse tension¹ strictement limitées :

- au remplacement à l'identique d'un fusible BT effectué après avoir vérifié l'absence de tension de part et d'autre du fusible. Toutefois, lorsque l'élément de remplacement à fusion enfermée est monté dans un appareil assurant la protection de l'OPERATEUR contre les risques de contact direct et de projection en cas de fermeture sur court-circuit, il n'y a pas lieu de vérifier la MISE HORS TENSION ;
- au remplacement à l'identique d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant ou d'un interrupteur ;
- au raccordement d'un élément de MATERIEL électrique à un circuit en attente, protégé contre les courts-circuits (par exemple, le raccordement d'un circulateur de chauffage) ;
- au réarmement d'un dispositif de protection sur une installation et dans un ENVIRONNEMENT qui garantissent la sécurité de l'OPERATEUR.

- **PREREQUIS**

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

D'effectuer des interventions élémentaires en basse tension en respectant les prescriptions de sécurité de la norme NFC18-510 (sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique)

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier les grandeurs électriques
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement
- Interpréter un schéma électrique et reconnaître le matériel à partir de leurs symboles
- Identifier les risques et prendre les mesures de sécurité lors des opérations
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation
- S'assurer du bon emploi et de la vérification du matériel de sécurité

- **CONTENU DE FORMATION**

DISTINGUER LES GRANDEURS ELECTRIQUES TELLES QUE :

- Courant
- Tension
- Résistance
- Puissance
- Alternatif

LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN (ELECTRISATION, BRULURE.....)

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BS – H0 (V)

Réf. : SEC-PREV217

Mise à jour : 01/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

LES NOMS ET LES LIMITES DES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT ET DONNER LES LIMITES

LE PRINCIPE D'UNE HABILITATION

LA DEFINITION DES SYMBOLES D'HABILITATION

LES PRESCRIPTIONS ASSOCIEES AUX ZONES DE TRAVAIL

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE ET LEUR FONCTION (BARRIERE, ECRAN...)

LES RISQUES LIES A L'UTILISATION ET A LA MANIPULATION DES MATERIELS ET OUTILLAGE UTILISES DANS L'ENVIRONNEMENT

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

- **METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES**

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) ou hybride (blended learning) avec une partie préalable à distance (mode visioconférence) et une partie présentielle pour mise en situation pratique sur des installations représentatives de l'environnement de travail (minimum 20% de la durée totale du parcours). Voir § DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'activités apprenantes en face à face ou collectives, d'échanges de retour d'expériences, et de mises en situation sur des installations représentatives de l'environnement de travail

- **MODALITES D'EVALUATION**

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : contrôle continu de la progression du stagiaire et évaluation finale par contrôle de connaissances par QCM (papier et/ou informatisé) et mises en situation pratique sur installations techniques
- Formation certifiante : les habilitations électriques sont inscrites au Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait sont enregistrées en tant que formations certifiantes. Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

- **FORMATEUR**

Formateur spécialiste du domaine de la prévention des risques électriques

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BS – H0 (V)

Réf. : SEC-PREV217

Mise à jour : 01/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

• SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

Formation non inscrite au RNCP/Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait non éligible au CPF.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur selon la norme NFC18510 :

Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique

A l'issue de cette formation, l'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE ou d'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION. L'HABILITATION doit être examinée au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire .

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR en fonction des OPERATIONS effectuées, notamment :

- de la complexité ou fréquence des OPERATIONS ;
- de l'évolution technologique des matériels ;
- de la diversité des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS.

La durée de validité du titre d'habilitation qui sera délivré par l'employeur est de 3 ans (conformément à la recommandation de la norme NFC18510).

• DUREE

2 jours, à raison de 7 h/j

• DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités et délais d'accès : contacter votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse sommaire de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis (documents justificatifs, entretien téléphonique, contrôle de connaissances préalables à l'entrée en formation, réalisé à distance ou au démarrage de la formation).
- Pour la modalité en blended learning, un entretien préalable sera nécessaire afin de vérifier le niveau de familiarité du stagiaire avec l'environnement numérique de formation à distance et l'adéquation de ce dispositif avec ses besoins et les objectifs visés.
- Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.
-

Formation Clé en main sur site ASFO Adour

Où ?	Quand en 2024 ?
Mont de Marsan	22 au 23 janvier / 25 au 26 mars / 15 au 16 avril / 24 au 25 juin / 21 au 22 octobre / 25 au 26 novembre
Saint Paul les Dax	08 au 09 janvier / 05 au 06 février / 04 au 05 mars / 02 au 03 avril / 13 au 14 mai / 03 au 04 juin / 01 au 02 juillet / 05 au 06 août / 04 au 05 septembre / 30 septembre au 01 octobre / 04 au 05 novembre / 02 au 03 décembre
Ustaritz	05 au 06 février / 04 au 05 avril / 21 au 22 mai / 15 au 16 juillet / 23 au 24 septembre / 25 au 26 novembre
Parentis-en-Born	04 au 05 mars / 03 au 04 juin / 04 au 05 septembre / 04 au 05 novembre
TARIF	420 € HT (504 € TTC) / personne

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BS – H0 (V)

Réf. : SEC-PREV217

Mise à jour : 01/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur www.asfo-adour.org

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- ***Extrait de la norme :**

5.8 Disposition en cas de non-habilitation

5.8.1 Cas particulier pour certaines opérations d'ordre non électrique.

Lorsque l'HABILITATION n'est pas requise, l'EMPLOYEUR n'est pas dispensé de son obligation de formation et de maintien des compétences en matière de prévention du risque électrique.

L'EMPLOYEUR doit faire la preuve de cette formation. Il est tenu de délivrer aux personnes concernées les INSTRUCTIONS DE SECURITE, lorsqu'elles existent, ou des informations **concernant la prévention du risque électrique relatives aux activités confiées.**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

ⁱ Une INTERVENTION BT ELEMENTAIRE est une OPERATION D'ORDRE ELECTRIQUE simple, qui doit être exécutée exclusivement hors tension et hors ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT (zone 4) par un CHARGE D'INTERVENTION ELEMENTAIRE habilité symbole BS. (§ 10.4.1 Généralités de la norme NFC18510)

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org